Téléassistance 31 : un dispositif innovant pour les personnes dépendantes

Rubrique
Solidarités
Tag 1
Senior
Tag 2
Handicap
Tag 3
Projet
Publié le 15 janvier 2020
Reading time
Reading time : 3 minutes
Image d’illustration

Le guide de la Téléassistance

Le dispositif Téléassistance 31 du Conseil départemental s’enrichit. Proposée par le Département depuis 1987, la téléassistance s’adresse autant aux personnes âgées qu’aux personnes en situation de handicap. Elle se matérialise par un système d’écoute et de traitement des appels disponible sept jours sur sept et 24 heures sur 24 afin de favoriser le maintien à domicile.

Des solutions innovantes

> *L’objectif est de sécuriser la personne mais également le logement, tout en confortant l’offre pour le plus grand nombre.*

L’offre de la société Vitaris, qui possède une antenne à Colomiers, s’est enrichie de nouvelles formules disponibles afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Si la téléassistance « classique » est toujours proposée, la personne peut désormais bénéficier d’offres additionnelles, à des tarifs attractifs.

La téléassistance mobile hors domicile permet ainsi au bénéficiaire de lancer un appel d’urgence géolocalisé via un bouton SOS au format de poche, alors qu'une troisième formule complète le dispositif. Selon l’option choisie, le bénéficiaire et son entourage peuvent demander à ce que le domicile soit équipé d’un détecteur de fumée, d’un chemin lumineux pour éviter les chutes nocturnes et d’un capteur de présence.

Témoignage

À 79 ans et malgré une maladie cardiaque qui l’oblige à « faire attention » à ses mouvements, Élisabeth vit toujours chez elle, dans un appartement situé au centre de Grenade. Un logement adapté à son quotidien, de plain-pied, avec un système pour l’aider à se lever de son lit et un autre pour l’aider à prendre sa douche. Suite au décès de son mari, elle a dû adapter sa vie, et pour rester autonome, elle s’est également équipée du service de téléassistance proposé par le Conseil départemental.

> « *On m’en avait parlé et j’ai trouvé le principe très rassurant, témoigne cette grand-mère haut-garonnaise. Je porte au poignet un bracelet discret que je n’enlève jamais, et s’il m’arrive quoi que ce soit le jour comme la nuit, il suffit que j’appuie dessus pour que ça déclenche automatiquement un appel vers une centrale d’écoute.* »

Si elle n’a pas eu besoin de s’en servir en quatre ans, Élisabeth a regretté que le système ne fonctionne pas à l’extérieur de chez elle, il y a quelques mois, un jour où elle avait fait une mauvaise chute dans la rue. Alors, quand l’offre de service de Téléassistance 31 s’est étoffée, elle a choisi de s’équiper d’une montre géolocalisée qui dispose d’un bouton lui permettant d’émettre un appel d’urgence.

> « *Cela me tranquillise beaucoup, et me permet de rester autonome, désormais même quand je sors de chez moi.* »

Un moyen aussi de rassurer ses proches. *« Elle peut faire beaucoup plus de choses par elle-même* », se réjouit l’une de ses filles.